

**VŒUX A LA POPULATION
ET AU PERSONNEL COMMUNAL**

LUNDI 13 JANVIER 2025 à 18h30

*Bonsoir à toutes et à tous,
Monsieur le Secrétaire Général
Madame la Vice-présidente du Conseil Régional
Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents ou Conseillers Départementaux,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Loges,
Mesdames, Messieurs les Maires et élus des communes voisines, Chers
Collègues,
Mesdames, Messieurs les représentants des Autorités civiles et militaires, des
anciens combattants, du monde associatif et économique,
Monsieur le principal du collège Jean JOUDIQU,
Mesdames, Messieurs les Directeurs d'écoles,
Madame, Monsieur les anciens Maires de Châteauneuf-sur-Loire
Mesdames, Messieurs les Adjoints, Conseillers Municipaux, membres du
CCAS de Châteauneuf-sur-Loire,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations,
Mesdames, Messieurs les agents des services communaux
Mesdames, Messieurs,
Chers Castelneuviens,*

Bonsoir à chacune et chacun d'entre vous et grand merci pour votre fidélité à ce traditionnel rendez-vous des vœux.

Vous en avez l'habitude maintenant, cette cérémonie s'accompagne chaque année de ce diaporama qui défile derrière moi et qui retrace les différents événements qui se sont déroulés au cours de l'année 2024.

Les interventions débutent traditionnellement par le discours de nos Conseillers municipaux Jeunes, qui pour cette année sont fraîchement élus (début décembre 2024) et très nombreux pour cette mandature (13). Je les félicite pour leur engagement citoyen et leur cède bien volontiers la parole.

XXXXXX

La cérémonie des vœux est toujours un temps fort dans la vie sociale d'une commune, car c'est d'abord l'occasion de se souhaiter une belle année, riche

de moments de joie partagés. C'est également un moment privilégié pour remercier les nombreux bénévoles engagés dans nos associations tout au long de l'année, sans lesquels le dynamisme de notre commune ne serait pas du tout le même.

Cette cérémonie participe à renforcer ce lien qui nous unit et nous invite à souhaiter le meilleur à celles et ceux qui nous entourent, ce sera donc le premier vœu de cette soirée : que 2025 vous offre le meilleur.

Avant tout, je veux vous assurer que pour l'ensemble de mon équipe et moi-même, 2025 sera une fois de plus une année forte de détermination, de choix, d'union. Permettez-moi de remercier sincèrement tous les élus de l'équipe qui m'entoure pour leur implication quotidienne au service des Castelneuviens. Je vous réaffirme ici ce soir toute ma confiance en notre capacité à agir ensemble, votre soutien est primordial et soyez-en convaincus diriger une ville ce n'est pas un exercice solitaire, c'est un engagement collectif et quotidien au service de nos concitoyens.

2024 a été une année importante pour Châteauneuf-sur-Loire par l'ampleur des travaux d'aménagement engagés et parce qu'elle marque symboliquement 10 ans d'actions de l'équipe municipale, 10 ans d'engagements, de réalisations qui ont contribué à transformer Châteauneuf-sur-Loire durablement. A mettre cette ville en mouvement, à la rendre attractive, à lui donner toute sa place au cœur de notre département du Loiret.

Notre action passée, comme celle des 12 prochains mois, peut être illustrée par cette citation de Molière :

« N'allez en quête que du meilleur de vous-même. Osez, osez car le possible est toujours un tout petit pas après l'impossible. »

Nous avons décidé d'oser depuis 10 ans, en 2024 également, et vous pouvez compter sur nous pour continuer.

Pour réussir à maintenir ce cap, il convient donc d'aborder cette année 2025 avec une motivation toujours plus grande et une volonté collective de servir et faire rayonner notre cité castelneuvienne.

Servir notre ville, c'est d'abord maintenir les services de proximité et s'adapter aux besoins de nos habitants.

En 2024, notre ville a effectué le recensement de la population. Cette campagne de recensement s'est déroulée en partenariat avec La Poste. Je tiens à cette occasion à remercier très sincèrement Armelle COLCOMB (Adjointe à l'Administration générale), Frédérique LELARD qui pour cette occasion à assurer les fonctions de coordinatrice, Marie-Do NOTTE et tous les personnels de La Poste qui ont accepté la mission d'agent recenseur.

Preuve du dynamisme de notre ville, notre population continue à croître et atteint dorénavant 8 622 habitants soit une progression de 8.4% en 10 ans, ce qui place Châteauneuf-sur-Loire au 16^{ème} rang des communes du Loiret.

Penser le futur, les aménagements pour répondre au mieux aux attentes de nos habitants, faire preuve d'agilité, d'inventivité, d'adaptabilité, c'est ce que nous faisons au quotidien.

Ainsi, en 2024, échanger au travers des permanences mensuelles, des réunions publiques pour mettre en place de nouvelles actions de démocratie participative et répondre aux besoins exprimés par les Castelneuviens ; ces actions de proximité, nous les avons maintenues et développées.

Preuve en est :

- Le projet d'aménagement rue de la Gêne a été présenté aux riverains avant le démarrage des travaux et a permis d'adapter au mieux les aménagements aux besoins de chacun.
- Trois projets de travaux non prévus initialement au budget 2024 ont été réalisés suite à des demandes des Castelneuviens et après concertation :
 - Création de places de stationnement supplémentaires sur la partie Est de la rue du Morvant
 - Aménagement du carrefour allée des Bruyères / rue du Maréchal Leclerc
 - Création d'un espace partagé (piétons – cycles) route d'Orléans pour relier le nouveau lotissement de la Nation au centre commercial Gabereau

En 2025, nous continuerons d'être à l'écoute des Castelneuviens, de leurs besoins, et d'organiser avant tout aménagement structurant une réunion publique de concertation.

Servir et faire rayonner Châteauneuf-sur-Loire, c'est développer nos actions culturelles, rendre notre ville vivante, animée.

En 2024, les animations culturelles ont été nombreuses (expositions temporaires, spectacles, animations à la bibliothèque, au Musée de la Marine de Loire, concours des Fables Florian). Toutes ces animations seront maintenues en 2025.

Grâce à Madame Capdevila, artiste Castelneuvienne, la fresque murale située à proximité de l'espace Kohler Choquet a été entièrement revisitée. Merci à cette artiste Castelneuvienne qui a réalisé cette œuvre entièrement bénévolement.

Les festivités telles que la Fête des Rhododendrons, le 14 juillet, les guinguettes, connaissent chaque année un succès grandissant. Merci à tous ceux élus, sponsors, commerçants qui participent à ces réussites.

Pour 2025, ces animations seront programmées, ainsi la Fête des Rhododendrons sera consacrée au centenaire de l'acquisition du Château par

la ville, la 3^{ème} édition des guinguettes sera organisée sous une forme peut-être un peu évolutive face au succès rencontré.

Par ailleurs, la salle de convivialité dont les travaux perdurent devrait pouvoir être mise à disposition des Castelneuviens au cours du 2nd trimestre 2025. Nous l'espérons tous.

Enfin une étude d'aménagement et d'évolution de la bibliothèque devrait être lancée.

Servir sa ville, c'est y développer les solidarités et répondre aux attentes en matière d'accès aux soins.

En 2024, au travers des politiques engagés par le CCAS, le service de transport à la carte avec notre minibus électrique s'est encore développé (804 transports contre 768 en 2023) et de nombreuses actions ont été organisées (ateliers mémoire, après-midi récréative, ...).

Par ailleurs, chaque année nous organisons plusieurs actions de solidarité : banque alimentaire avec les bénévoles et les Conseillers municipaux Jeunes (2 600Kg de collectés), la marche rose avec 1600 marcheurs participants pour plus de 14 000€ remis à l'Institut Curie. Ces actions s'amplifient et c'est ainsi que nous concevons la solidarité.

En matière d'emploi, l'Espace Emploi Entreprises continue à diversifier ces actions au-delà des 160 personnes suivies dont 89 ont retrouvé le chemin de l'emploi. C'est maintenant sur nos jeunes que les interventions se développent en lieu et place de la mission locale. Ainsi 35 jeunes de moins de 25 ans ont été accompagnés vers l'emploi, le 2^{ème} salon de l'apprentissage s'est déroulé au printemps. Autre nouveauté grâce à l'initiative de Monsieur Olivier Goussard et de Monsieur Medrala que je remercie, nous proposons dorénavant aux personnes suivies par l'Espace Emploi Entreprise des sessions d'entraînement pour des entretiens d'embauche.

Enfin, comme je vous l'avais annoncé et parce que l'accès aux soins est une préoccupation majeure et légitime de nos habitants, le pôle pédiatrique a ouvert ses portes cet été 2024.

Huit professionnels de santé y sont installés, cette construction de qualité a été réalisée en un temps record de 18 mois pour permettre à nos habitants de trouver en proximité des professionnels qui peuvent répondre à leurs attentes. Merci à tous les professionnels qui nous ont fait confiance et grand merci à Monsieur Régis Plisson, Madame Michèle Vercruyssen et l'entreprise MADERA pour le déroulement exceptionnel de ce chantier.

Servir sa ville, c'est permettre aux associations locales de s'exprimer et se développer.

Vous le savez, pour nous soutenir nos bénévoles dont l'engagement est si précieux reste une priorité. Ainsi, même pendant la crise sanitaire nous n'avons jamais diminué les subventions à nos associations.

En 2024, nous avons continué les travaux au Lièvre d'Or (Abords nouveaux vestiaires installés par l'USC), tableau d'affichage, restauration du couloir du Lièvre d'Or.

Mais surtout, nous avons engagé des travaux de l'espace Gabereau qui comprendra 4 salles d'activités au rez-de-chaussée, 11 bureaux et 1 salle de réunion à l'étage. Ce bâtiment devrait être livré au printemps 2025.

Preuve de notre capacité d'écoute, d'adaptabilité et de soutien au mouvement associatif lors de la présentation de ce projet aux associations, il nous a été signifié que les salles d'activités étaient trop exiguës pour certaines activités.

Grâce à une situation financière saine, à une recherche permanente de subventions, nous avons choisi d'engager dès 2024 la restauration des garages de Gabereau qui débouchera sur la mise à disposition d'une salle d'activité de 100m² qui sera opérationnelle à la fin du printemps 2025. Une grande partie des travaux d'aménagement intérieur sera réalisé par les agents du Centre Technique Municipal, ce qui me permet de les remercier pour la qualité des travaux qu'ils réalisent et leur engagement professionnel quotidien.

En 2025, nous continuerons à œuvrer pour offrir à nos associations des installations de qualité ainsi l'opération de rénovation extensions des terres du Château devrait être engagée.

Servir sa ville, c'est permettre aux jeunes générations et aux familles d'y vivre sereinement.

Accompagner aux mieux nos enfants, c'est rénover les équipements scolaires qui les accueillent pour permettre le meilleur apprentissage.

Ainsi en 2024, une oasis de fraîcheur a été aménagé dans la cour de l'école élémentaire Maurice Genevoix. 4 348€ ont été investis pour moderniser le matériel informatique dans les écoles.

Bien évidemment, l'événement majeur de cette année 2024, c'est le démarrage concret des travaux du futur lycée de Châteauneuf-sur-Loire. Certes, cet équipement est porté par la région mais je rappelle que la ville a pris en charge l'intégralité des acquisitions foncières, que depuis cet été 2024, les travaux rue de la Gêne ont débuté pour permettre le raccordement au réseau collectif d'assainissement de cet équipement et aménager les abords de cet établissement scolaire.

Les conditions de garde des enfants constituent également une préoccupation majeure des familles Castelneuviennes.

Aussi, nous avons entrepris la rénovation complète du Centre Marcel Dupuis (2 150 000€) afin que les enfants et nos animateurs puissent bénéficier d'un espace adapté et qui leur soit spécifiquement dédié. Ce nouvel espace devrait être opérationnel en février 2025 et nous permettre, je l'espère, d'accueillir tous les enfants qui souhaitent fréquenter notre accueil de loisirs. Nous espérons ainsi pouvoir satisfaire toutes les familles Castelneuviennes qui expriment le souhait que leur enfant soit accueilli dans ces structures périscolaires (remerciements Monsieur Plisson et Monsieur Dubois).

Autre équipement qui verra le jour en 2025, issu du travail de nos Conseillers municipaux jeunes, le terrain de pumptrack rue de la Poterie.

Servir sa ville, c'est maintenir et développer une activité économique créatrice d'emplois de proximité.

L'attractivité de notre ville se caractérise en particulier par le dynamisme de son centre-ville. Afin de préserver celui-ci, nous avons réussi en 2024 à trouver un partenaire (que je remercie) pour ouvrir une moyenne surface en centre-ville (compris le dimanche matin).

Le partenariat avec nos commerçants demeure et nous mettons en place ensemble de nouvelles animations (Fête de la Musique en centre-ville, animations de fin d'année, marché gourmand du 11 novembre, ...).

Notre mobilisation en faveur du développement économique pour soutenir et accompagner nos entreprises locales dans leurs projets reste forte. Un exemple, malgré que ce ne soit plus la compétence de la commune, nous avons aménagé de nouveaux accès sécurisés pour les salariés qui travaillent dans la zone de Saint Barthélémy (24 374€ en 2024 et 25 356€ reportés en 2025).

En 2025, cette mobilisation restera intacte dans la dynamique engagée depuis 10 ans ce qui a permis à notre territoire de rester un territoire dynamique qui génère des emplois et j'insiste des emplois de proximité.

Alors oui, nous allons, aux côtés de la Communauté de communes des Loges, travailler, soutenir et faire en sorte de pouvoir aboutir pour la création de la zone d'activités du Marigny, et du fond du cœur, je veux dire à ceux qui veulent partir en croisade contre ce projet initié de longue date (2010), réfléchi avec plusieurs experts, faisant consensus au sein du Conseil communautaire, ce projet responsable, je veux leur dire que je pense qu'ils se trompent.

Tout d'abord parce que je pense qu'agir pour la transition écologique, agir pour un développement plus durable, c'est permettre à notre territoire d'offrir à ses habitants des emplois de proximité.

Enfin ce projet sera novateur et prendra en considération tous les enjeux de préservation des espaces naturels.

Servir sa ville, c'est s'engager en faveur de la transition écologique.

Depuis plusieurs années maintenant nous déployons, peut-être trop discrètement mais de façon pragmatique, une politique en matière de développement durable soutenue, conscients qu'une partie des enjeux environnementaux se jouent à l'échelle locale.

Ainsi grâce à la volonté conjointe de Monsieur Renaud Colin et Monsieur Régis Plisson, la ville s'est relancée dans le challenge des villes et villages fleuris, qui, au-delà de la qualité de fleurissement des communes, récompense également leur engagement vers une politique d'aménagement plus responsable.

Ainsi, en 2 ans et grâce au travail des agents municipaux et en particulier du service environnement, nous obtenons cette année une 2nde fleur. Rien n'aurait été possible sans eux, sans leur travail, sans leur engagement, alors merci pour cette récompense qui valorise notre ville et notre travail partenarial Elus – Agents municipaux.

En 2025 comme en 2024, nous continuerons à multiplier les plantations (.....+ projet allée de Lamballe) et à mailler le territoire communal d'équipements favorisant les déplacements doux : en 2024 route d'Orléans et rue de la Gêne et en 2025 projet d'aménagement rue du Maréchal Leclerc.

Je veux également remercier le Département du Loiret grâce à qui nous avançons sur des projets d'aménagement novateurs. Ainsi en 2025 commenceront les travaux d'aménagement et d'extension de l'aire de covoiturage, 1^{ère} aire multimodale de notre département.

Servir sa ville, c'est permettre aux habitants d'y vivre en sécurité.

Protéger nos concitoyens, c'est préserver un cadre de vie serein en luttant contre toutes les formes de violences et contre toutes incivilités et à tout ce qui participe sournoisement à défaire notre société, à fissurer notre unité.

Pour maintenir la tranquillité publique, la sécurité à laquelle chacun a droit, nous avons déployé dorénavant 46 caméras de vidéoprotection (38 extractions en 2024), ce déploiement continuera en 2025.

Nous avons continué à doter notre Police municipale de moyens adaptés à la diversité de leurs missions car je considère que la Police municipale n'est pas une force supplétive mais complémentaire aux forces de sécurité intérieures.

Par ailleurs, en 2025 et grâce à un partenariat renforcé avec les autorités judiciaires, deux conventions ont été récemment signées avec le parquet d'Orléans :

- Convention relative à la mise en place d'audiences délocalisées parquet du tribunal judiciaire d'Orléans.
- Convention relative à la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre par le maire

Ces conventions s'appliquent depuis la fin de l'année 2024 et contribueront à rendre concrète sur notre territoire une véritable justice de proximité.

Servir et faire rayonner sa ville, c'est aussi préserver son patrimoine historique. Depuis de nombreuses années, nous nous sommes engagés dans la préservation et la restauration de notre patrimoine historique (quais, Place du port, église).

En 2025, nous allons attaquer un chantier que je peux presque qualifier de « titanesque », celui de la préservation des douves du Château.

Preuve de la richesse de ce patrimoine, nous sommes accompagnés financièrement dans cette aventure par le Département du Loiret et depuis peu par la Fondation du Patrimoine au travers de la mission Bern (remerciements Marielle, Régis).

Ce chantier qui se déroulera sur plusieurs années sera également l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre cité et d'attirer de nouveaux touristes sur ce site d'exception.

Servir et faire rayonner sa ville, c'est enfin prévoir son développement urbain et l'adapter aux attentes de nos concitoyens.

Pour cela, comme toutes les communes de France, nous sommes soumis aux objectifs du ZAN issu de la loi Climat résilience. Si l'objectif de sobriété foncière ne fait pas débat, le calendrier, la méthodologie de mise en œuvre et les premiers constats d'application sont pour nous au-delà de sources d'inquiétude des points d'incompréhension voire de colère.

Nous avons parfaitement conscience que les sols remplissent de nombreuses fonctions écologiques essentielles, comme le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité, il n'est donc pas question pour nous de remettre en cause la pertinence de la loi.

Nous souhaiterions simplement deux choses :

- Que les hauts fonctionnaires qui sont chargés de mettre en œuvre les dispositions de cette loi prennent en compte ce vieil enseignement qui indique « La Lettre tue, l'Esprit vivifie ». En clair, obéir à la lettre à une loi en violentant l'esprit c'est sortir de la liberté pour tomber dans l'esclavage. Si tel doit être le cas, une application de la loi, qui au nom de l'intérêt supérieur de la transition écologique, opère une dépossession

sans précédent des pouvoirs d'urbanisme du maire et des Adjoints, nous ne l'accepterons jamais.

- Les contraintes imposées par les règles du SCoT doivent être appliquées de façon identique sur l'ensemble du territoire, le principe du premier arrivé, premier servi ne peut en aucun cas être la règle, sinon la règle ne sera pas ou plus respectée par le plus grand nombre.

Pour conclure sur ce thème, nous ne pouvons accepter pour demain un urbanisme de tableau Excel géré par les fonctionnaires de l'Etat. Le politique démocratiquement élu doit retrouver son pouvoir de décision d'aménagement de son territoire et ne peut accepter sans négociation une loi initiée par une « convention citoyenne » et contestée tant par l'Association des Maires de France que par le Sénat.

En 2025, comme depuis 10 ans maintenant, nous aurons à cœur de maintenir une situation financière saine nous permettant de garantir un fort niveau d'investissement : 432€ par habitant (Département : 287€, National : 398€) tout en préservant les Castelneuviens d'une augmentation de la fiscalité locale.

A ce sujet, il n'est pour nous pas envisageable d'accepter au niveau communautaire l'instauration d'une nouvelle taxe GEMAPI qui constituerait un nouvel impôt pour les contribuables.

Depuis 10 ans, la pression fiscale n'a jamais été pour nous une variable d'ajustement, nous ne changerons pas notre vision en matière de finances locales car nous pensons que notre responsabilité d'élus est d'agir pour mettre en œuvre un bouclier anti-inflation pour amortir les effets de la crise.

Pour conclure, souhaitons que Châteauneuf-sur-Loire continue à se projeter vers l'avenir, à préparer la réussite de ses enfants avec toute l'ambition que cela nécessite, tout en conservant son charme, son authenticité, sa convivialité. Souhaitons que Châteauneuf-sur-Loire demeure cette ville fière de son histoire et pleine de confiance en l'avenir.

Que 2025 soit pour vous tous une grande et belle année à la hauteur de vos espérances.

Florence GALZIN
Maire